

Etre prof au LAP

L'équipe éducative est garante du cadre et du projet d'Établissement.

Elle est collectivement garante du cadre et solidairement responsable du projet d'Établissement, qu'elle élabore et évalue chaque année. L'équipe est constituée de 25 enseignants, travaillant sur 24.5 postes depuis la suppression d'un demi poste en 2010, d'un agent d'entretien et d'une adjointe administratif. Quelques heures par semaine, une infirmière et une assistante sociale viennent faire des permanences auprès des élèves.

S'engager à travailler au sein de l'équipe, c'est s'engager à contribuer au fonctionnement du Lycée Autogéré de Paris dans son ensemble et c'est donc accepter de sortir de sa fonction d'enseignant d'une seule matière et prendre en charge un certain nombre d'autres tâches telles que :

1) Enseignement, formation, évaluation

Il intervient comme enseignant dans la matière dont il est le spécialiste, mais aussi plus largement comme formateur dans des activités thématiques, de création ou de gestion. Il participe à l'évaluation du groupe et de chaque élève. Il peut également travailler dans des domaines où il n'est pas « spécialiste », en binôme avec un collègue.

2) Suivi et tutorat

Il est choisi comme tuteur par des élèves. Il les rencontre au moins une fois par séquence. Il les aide à comprendre et à utiliser au mieux l'établissement et ses

3) Gestion et prise en charge du lieu et de son organisation

LAP



Membre d'une Commission, d'un Groupe de Base (à ce titre responsable du ménage d'une partie du Lycée), il est animateur du groupe et prend part à l'exécution des tâches de gestion. Il participe aux Assemblées Générales, est membre de la Réunion d'Équipe. Enfin, deux enseignants sont délégués pour animer la R.G.G. pendant une séquence. Plus largement tout enseignant est responsable du lieu et de son organisation, notamment pour tout ce qui a trait à la sécurité.

4) Projet d'établissement et rapports d'activités

Il participe à l'écriture des divers rapports d'activités et à l'établissement du projet annuel. Il participe à toute réunion de concertation planifiée par l'équipe. Par ses questions et ses propositions, il accompagne l'évolution de l'établissement tant dans ses formes que dans ses contenus. À ce titre il a besoin d'être formé. Il peut faire bénéficier ses collègues de son expérience, acquise au lycée ou ailleurs. Chaque enseignant prend connaissance des sujétions particulières liées au travail dans notre établissement avant de devenir membre de l'équipe.

Nous attendons de chaque membre de l'équipe qu'il fasse preuve d'initiative, qu'il sache prendre ses responsabilités. En particulier le lycée est ouvert sur l'extérieur et cela fait partie du rôle de l'enseignant que de prendre des contacts avec des professionnels, des artistes, des centres de ressources ou de productions, autant de partenaires pour enrichir les thèmes abordés et rendre possible les réalisations.